

AVIS AU PUBLIC

Il est porté à la connaissance du public que le conseil communal, par sa délibération du 11 novembre 2022, a approuvé un règlement général de police. Le Ministère de l'Intérieur a pris note de ce règlement en date du 6 décembre 2022 sous la référence 840xe275b.

La décision en question a été publiée par voie d'affiche dans la commune Helperknapp le 14 décembre 2022 ; elle sera également publiée dans le prochain bulletin communal. Le texte du règlement peut être consulté au secrétariat communal pendant les heures d'ouvertures ou sur notre site internet.



pr le collège des bourgmestre et échevins
le bourgmestre,

le secrétaire,